



Ministère de l'Intérieur

Le mardi 9 juillet 2019

Communiqué de presse

Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, ont participé ce mardi 9 juillet 2019, à l'hôtel de Beauvau, à la réunion de la Commission consultative des polices municipales (CCPM) présidée par M. Christian ESTROSI, maire de Nice.

Cette instance de dialogue paritaire entre les représentants de l'État, les élus et les représentants des policiers municipaux entre dans sa vingtième année d'existence puisqu'elle a été créée par la loi du 15 avril 1999 relative aux polices municipales qui a structuré et professionnalisé cette troisième force de sécurité publique. Celle-ci est forte de 22 800 policiers, de 8 000 agents de surveillance de la voie publique et des 700 gardes-champêtres, couvrant près de 4 000 communes.

Le ministre a salué le travail mené par la commission, toujours au plus près des réalités du terrain et des préoccupations des communes et de leurs administrés. Il a rappelé le rôle déterminant que jouent les policiers municipaux pour la sécurité quotidienne des Français, leur engagement sans faille face à la menace terroriste, et les conditions de travail parfois difficiles dans lesquelles ils exercent.

En présence des députés Alice THOUROT et Jean-Michel FAUVERGUE - auteurs du rapport « d'un continuum de sécurité vers une sécurité globale » - il a souligné que la sécurité constitue un combat collectif impliquant la totalité des acteurs.

Depuis un an et demi, la police de sécurité du quotidien met en pratique ce partenariat entre police et gendarmerie nationales et les polices municipales. Parce que la sécurité est l'affaire de tous, le ministre a invité les maires à poursuivre leur engagement afin de renforcer la coopération existante, notamment en encourageant les patrouilles mixtes, en développant les modalités de présence des forces de l'ordre sur la voie publique ou en favorisant le dialogue avec la population.

Les propositions du rapport d'Alice THOUROT et de Jean-Michel FAUVERGUE intéressant les polices municipales, mais aussi les questions relatives aux statuts et moyens des policiers municipaux, sont débattues par la CCPM au sein de groupes de travail qui se réunissent les 9 et 10 juillet. Ces travaux enrichiront l'élaboration du prochain livre blanc sur la sécurité intérieure où les polices municipales auront toute leur place.